



Gournay Infos

Bulletin d'informations de Gournay-sur-Marne

HORS SÉRIE N° 1 – JUIN 2014

Élections municipales : une nouvelle équipe à votre service



Dès septembre, retrouvez chaque trimestre toute l'information de La municipalité.



ÉDITO

Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens,

après une campagne électorale qui fut rude et parfois calomnieuse, vous avez choisi de nous accorder votre confiance et nous tenons une nouvelle fois à vous en remercier.

À mes côtés, sept Adjointes au Maire ont reçu une délégation pour m'assister dans la gestion quotidienne de notre ville. Ils sont accompagnés par deux Conseillers municipaux délégués.

La nouvelle équipe se met en place, se saisit des dossiers en cours et met en œuvre nos engagements avec les services de la Ville. Même si la situation à laquelle nous devons faire face est plus compliquée que ce que nous avons présagé, je mettrai toute mon énergie à tenir nos promesses, et dès les prochaines semaines, vous pourrez juger des premières mesures.

La gestion passée de la commune, bien que sincère, doit être rapidement reprise en main afin de faire rentrer notre Ville dans le 21^e siècle. Je tiens d'ailleurs à saluer les employés communaux, qui chacun dans leur domaine, travaillent chaque jour pour vous satisfaire avec un véritable respect du service public. Une des premières mesures prises a d'ailleurs été de recruter une Directrice générale des services qui a pour mission principale de repenser l'articulation des services afin d'en améliorer la qualité pour les Gournaysiens. Cette restructuration interne améliorera également les conditions de travail des agents.

Nous savons que vous nous apporterez votre soutien et cela nous donne l'énergie nécessaire pour mettre en œuvre notre projet et améliorer chaque jour la qualité de vie qui fait la particularité de Gournay-sur-Marne. Face aux bouleversements qui nous attendent (Métropole Grand-Paris, développement des transports, suppression programmée des départements...) et face aux risques de pertes des compétences de la Commune qui seraient transférées à la Métropole, nous resterons vigilants pour défendre vos intérêts.

Je vous informerai, chaque trimestre, grâce à un bulletin municipal, de la vie de notre Commune, mais nous aurons également de multiples occasions de nous rencontrer d'ici là, lors de la Fête de la musique ou des festivités du 14 juillet par exemple.

Éric Schlegel,
Maire de Gournay-sur-Marne.

DERNIÈRE MINUTE

✓ Le projet de construction de 155 logements sociaux lié à la reconstruction d'un marché couvert et d'une surface de restauration a été annulé et des études sont en cours pour la rénovation du marché. Objectif : réinstallation des commerçants dans une halle couverte rénovée au troisième trimestre 2015.

✓ Les horodateurs ont coûté 19 000 € à l'installation, sans compter la maintenance, et n'ont jamais été rentables pour la ville. Nous avons toujours défendu la zone bleue à condition de la faire respecter. Trois zones bleues limitées à 1 h 30 vont être installées (lundi-vendredi 8 h/17 h et samedi 8 h/13 h) en lieu et place des horodateurs et seront contrôlées par notre service d'ASVP à partir du 1^{er} juin.

✓ Comme annoncé, nous étudions la possibilité de créer une aire de jeux au sein du parc de la Mairie.

✓ Les buis plantés sur l'esplanade du Parc de la Mairie ont été réutilisés pour agrémenter le rond-point du puits artésien avec un décor de grande qualité réalisé par notre service Espaces verts. Le but est de pouvoir rendre la pelouse au public et pouvoir organiser des moments festifs sur cet espace (voir agenda en dernière page).

Gournay Infos

HORS SÉRIE N° 1

Directeur de la publication

Éric Schlegel

Responsable de la communication

Sébastien Bousquet

Maquette

service de la communication Crédits Photos

S. Brousseau et Ville de Gournay

Impression

Le magasin du print (Neuilley/Marne)

Imprimé à 4 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production imprim'vert.

Dépôt légal – Juin 2014



La réforme des rythmes scolaires

L'objectif de cette réforme, conformément au Décret de janvier 2013, est double : **raccourcir le temps scolaire de l'élève et lui permettre l'accès à de nouvelles activités ludiques, sportives et culturelles**. Tout cela s'inscrit dans un objectif plus large et ambitieux de projet éducatif associant le scolaire et le périscolaire.

Dès notre élection, nous avons rencontré les institutions (Directeur académique des services de l'Éducation nationale, et Inspecteur de circonscription de l'Éducation nationale) et les différents partenaires (professeurs des écoles, personnels municipaux des écoles et des centres de loisirs, associations gournaysiennes, élus des associations de parents d'élèves) afin de présenter notre projet pour la rentrée de septembre 2014.

Les nouveaux horaires de classe seront donc dès la rentrée 2014 les suivants :

- **Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 – 11 h 30/13 h 30 – 15 h 45**
- **Mercredi : 8 h 30 – 11 h 30**

La pause méridienne reste donc un temps de restauration, de détente et d'activités libres, avec également le maintien des activités pédagogiques complémentaires dispensées par les enseignants. Le mercredi, l'enfant peut déjeuner à la cantine puis, de façon facultative, aller au centre de loisirs.

« nous sommes soucieux de proposer un accueil de qualité pour nos enfants »

Les changements interviennent principalement sur la sortie de classe, à la fin de la journée et il existe alors plusieurs possibilités suivant les niveaux et les soirs. Les ateliers seront, dans l'idée, ludiques et enrichissants, répondant à un projet défini. L'objectif est d'équilibrer les ateliers autour de 7 thèmes. **La participation y sera gratuite, mais sur inscription afin d'organiser l'encadrement en fonction des effectifs.** Les prix

resteront en septembre 2014 identiques à ceux de l'année précédente (centre de loisirs, études surveillées, centre de loisirs après l'étude). **L'accueil jusqu'à 16 h 30 et l'atelier périscolaire seront gratuits pour les familles.**

Nous sommes conscients que cette nouvelle réforme nécessite pour les familles gournaysiennes une réorganisation familiale, mais soyez assurés que nous sommes soucieux de proposer un accueil de qualité pour nos enfants.

Une réunion publique aura lieu dans les prochaines semaines afin de présenter le dispositif complet et les modalités pratiques, en présence de M. Brison, Directeur académique de Seine-Saint-Denis.



Ingrid Pinchon,

Adjointe au Maire déléguée à la Famille et à l'éducation. ingrid.pinchon@gournay-sur-marne.fr

La construction d'un pôle enfance au parc Yves-Duteil

Les travaux se terminent bientôt et sa livraison est prévue pour le mois de juillet. Il accueillera, au second semestre 2014, un centre multi accueil pour les petits de 3 à 18 mois, et un centre de loisirs extrascolaires.

« Lire et faire lire » recherche des bénévoles pour des ateliers

La ligue FOL 93 initiatrice du projet « lire et faire lire », dont l'objectif est de créer chez les enfants un rapport de plaisir avec le livre, recherche, en partenariat avec la Ville, des bénévoles retraités pour intervenir dans nos écoles de 16 h à 17 h, un ou plusieurs soirs de la semaine. Merci de contacter le service Jeunesse-Loisirs au 01 48 15 10 53.

ATTENTION aux inscriptions scolaires

Elles sont obligatoires à l'entrée en Petite Section et CP (et à tout moment en cas notamment d'emménagement). Une Commission de dérogation est instaurée pour les enfants souhaitant être scolarisés à Gournay et résidant dans une autre commune. Les dérogations seront accordées en fonction du nombre d'élèves déjà inscrits par niveau.

Les inscriptions peuvent être faites jusqu'au 7 juin 2014. Pour de plus amples informations et pour télécharger les formulaires, vous pouvez consulter le site de la ville dans la rubrique « démarches - vie scolaire » ou venir en Mairie aux services de l'État civil.



Les Passeurs de Marne reviennent

Du 02 juillet au 05 octobre 2014 – ouvert au public les mercredis, samedis et dimanches

> coût du trajet entre Noisy-le-Grand et Gournay-sur-Marne : 2.50 €/adulte et 1 €/enfant (pour les - de 12 ans)

> durée approximative du trajet : 30 minutes (1er départ de Gournay à 13h45 avec un départ toutes les 30 mn)

Nées en 2011 d'un concept innovant pour créer des liaisons douces sur la Marne, ces navettes permettent aux promeneurs de **longer les berges de la rivière grâce à des catamarans fluviaux faiblement motorisés (bateaux qu'on appelle des « Catalantes » conçus par l'Association au Fil de l'Eau)** préservant les berges, l'environnement particulièrement fragile et des zones naturelles pour découvrir et observer sous un angle surprenant, nouveau et insolite les richesses naturelles, patrimoniales et culturelles d'un paysage qu'ils se sont accoutumés à ne voir que depuis la terre ferme.

LES Sports

deux semaines de vacances de Pâques, nous pouvons d'ores et déjà vous assurer **qu'il sera ouvert à tous durant les vacances d'été.**

Notre objectif est de **voir le stade Jean-Claude-Bouttier ouvert à tous les Gournaysiens**, sept jours sur sept, y compris durant les vacances scolaires. Après avoir organisé au dernier moment l'ouverture sur les



Foulées gournaysiennes : cette course dont la notoriété rayonne au-delà de la ville et du département et que beaucoup d'entre nous attendent **est de nouveau programmée pour le dimanche 28 septembre.**

Les informations sur les inscriptions seront diffusées lors du prochain bulletin municipal et sur le site de la ville.

Éric Flesselles, Adjoint au Maire délégué aux sports et à la culture. eric.flesselles@gournay-sur-marne.fr



À noter : Le Forum des associations, Le grand rendez-vous annuel des associations aura lieu Le samedi 6 septembre. Venez découvrir la richesse des activités proposées.

LES ACTIVITÉS intergénérationnelles

En cette période de transition, les sorties et spectacles proposés à nos aînés avaient été programmés jusqu'à fin mars seulement. La mise en place d'une nouvelle régie dédiée au Club du troisième âge freine l'élaboration du calendrier des activités du second semestre que nous souhaitons au plus proche des précédents.

En ce sens, « les goûters du jeudi », ouvert à tous les anciens, de 14 h à 17 h au sein de la salle Marceau sont maintenus. Dès l'été des propositions de voyages seront faites et les festivités de fin d'année seront organisées.

La commune compte presque mille habitants de plus de 65 ans et chacun doit pouvoir se saisir des services qui sont proposés tels que les aides-ménagères, la télassistance, le portage des repas à domicile (préparés chaque jour dans nos cuisines à partir de produits frais) ou tout simplement de pouvoir profiter d'un lieu d'accueil et d'échange comme le lieu de convivialité qui verra bientôt le jour au sein de la « Maison pour tous ».

Agnès Poncelin, 1^{ère} Adjointe au Maire déléguée aux relations intergénérationnelles, à la vie associative et au personnel. agnes.poncelin@gournay-sur-marne.fr



LES Finances

Depuis notre prise de fonction, nous avons découvert une importante désorganisation des services, et nous ne pouvons que déplorer un dysfonctionnement global de la municipalité : manque de coordination, manque de communication et d'informations. **Nous mettons donc en**

place une comptabilité analytique par service qui permettra une parfaite maîtrise des budgets et de dégager des économies importantes. Les services de la ville attendaient d'ailleurs avec impatience ce nouveau cadrage.

La finance demeure un poste primordial dans la gestion d'une Commune et notre souhait de ne pas augmenter les impôts locaux (part communale) passe par un constat financier et une recherche accrue d'économies à tous les niveaux. **Nous avons donc mandaté une société indépendante et reconnue pour la réalisation d'un audit financier rétrospectif et prospectif.** Nous souhaitons notamment connaître les dysfonctionnements et nos marges de manœuvre à l'horizon de 2 à 3 ans. **Cet audit sera rendu public dans les prochains mois.**

Enfin, les banques que nous avons rencontrées semblent ouvertes à la renégociation de nos emprunts et pourraient nous permettre de réduire également nos charges financières sans augmenter les risques.

Claude Mazars, Adjoint au Maire délégué à la gestion communale et à la vie économique. claudio.mazars@gournay-sur-marne.fr



LE CADRE de vie

Nous pensions jusqu'au 7 avril dernier que la municipalité n'avait aucune responsabilité quant au site de « la plage de Gournay » ; or il n'en est rien. La Mairie est pleinement responsable de sa sécurisation, étant propriétaire des 2/3 du terrain et les VNF (Voies navigables de France) du dernier tiers.

Après plusieurs incendies et pour éviter tout danger, nous avons décidé de sécuriser le site au plus vite.

Notre environnement et son harmonie étant une véritable préoccupation, nous vous rappelons que le service de l'urbanisme est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et pour vous orienter le mieux possible.

Tout changement de l'aspect extérieur de votre propriété doit être signalé et soumis à des autorisations (fenêtres, bateaux, clôtures, ravalements, agrandissements...). Les règles ne sont pas là pour empêcher vos projets, mais pour qu'il y ait une équité entre les citoyens, une homogénéité architecturale et un respect de notre paysage urbain.

Conformément à nos engagements concernant la mise en place de l'Agenda 21, nous commençons à prendre des mesures pouvant s'y intégrer.



Nous avons décidé de ne plus utiliser de produits polluants quant à l'entretien des espaces verts de la ville.

L'entretien se fera dorénavant « à la force de l'homme », nous comptons donc sur votre indulgence, car sans désherbant les herbes seront bien évidemment plus rapidement présentes à certains endroits.

Nous félicitons ceux qui, dans un esprit citoyen, entretiennent déjà eux-mêmes le trottoir bordant leur propriété.

Delphine Shlegel, Adjointe au Maire déléguée au cadre de vie. delphine.schlegel@gournay-sur-marne.fr



L'Opération tranquillité vacances reprend du service!

Avant de partir, vous pouvez signaler à la police municipale votre départ en vacances, qui vous inscrira sur le fichier, en lien avec la Police nationale. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Informations au 01 45 92 23 58.

Le C.C.A.S (Centre communal d'action sociale) est là pour vous aider en cas d'extrême besoin, de manière temporaire, et cherchera avec vous les solutions les mieux adaptées à votre situation. Il gère également les aides ou soins à domicile, les services de téléassistance et propose également la livraison de repas à domicile le midi pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

L'ACTION sociale

Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services de la municipalité. Vous pouvez également nous signaler toute personne de votre entourage qui pourrait bénéficier de ce soutien. Nous vous rappelons également que le budget du CCAS est totalement autonome, et que celui-ci est habilité par la loi à recevoir des dons et legs pour financer ses actions.

Vincent Vergniajou, Adjoint au Maire délégué au lien social. vincent.vergniajou@gournay-sur-marne.fr



Retour en image sur...



La cérémonie du 8 mai 1945

Un public nombreux était venu écouter les hommages rendus aux combattants morts pour la France. La cérémonie ouverte par Michel Le Bournot, maître de cérémonie, débuta par un discours de M. Thiébault au nom de la Fédération nationale André-Maginot puis de M. Miquel pour le Comité départemental Charles-de-Gaulle. **Le Maire, Éric Schlegel, a lu alors la lettre de M. Kader Arif, Secrétaire d'État aux anciens combattants et à la Mémoire.** Une chorale composée d'élèves gournaysiens accompagnée par les musiciens de l'Association musicale de Gournay a ensuite interprété la Marseillaise, provoquant beaucoup d'émotion chez les spectateurs attentifs. Après la dépose de gerbes au Monument aux morts, et le remerciement des porteurs de drapeaux, Le Maire a accompagné le Comité départemental Charles-de-Gaulle pour rendre hommage au Général et assister à la dépose de la gerbe au pied de sa stèle, en compagnie de M. Champion.

M. Schlegel en a profité pour rendre hommage, en sa présence, à l'homme qui l'a élevé, M. Guy Grobon, résistant de la première heure et fervent admirateur du Général de Gaulle. Puis le Maire a invité les Gournaysiens présents à rejoindre l'hôtel de ville afin de se retrouver autour d'un vin d'honneur.



François Daire, Adjoint au Maire délégué aux fêtes et cérémonies.
francois.daire@gournay-sur-marne.fr



L'AGENDA GOURNAYSIE

Dimanche 1er juin à 16 h

Théâtre : Douze hommes en colère

Salle des fêtes A. Vanzo

Entrée : 10 € (Prévente en Mairie)

Par la troupe de l'Amicale des professions de santé de Marne et Chanteraine.

Du 14 au 16 juin

Exposition des travaux de L'AGALC

Salle Marceau – Accès libre

Retrouvez les travaux des différents ateliers de la célèbre association gournaysienne lors de leur grande exposition annuelle.

Samedi 21 juin à partir de 18 h

Fête de La Musique

Parc de la Mairie – Accès libre – Restauration et buvette sur place

Scène ouverte : si vous êtes un musicien gournaysien, venez vous produire sur la scène ouverte, inscrivez-vous pour les présélections en écrivant à contact.mairie@gournay-sur-marne.fr.

Dimanche 29 juin

Brocante du Centre-ville et des bords de Marne

Venez chiner en toute liberté et découvrir les trésors qui s'étaient sur nos trottoirs pour le plus grand plaisir des curieux en ballade.

La Ville de Gournay-sur-Marne organisée en partenariat avec Urbanisation

DIMANCHE 29 JUIN



LA BROCANTE DU CENTRE-VILLE & DES BORDS DE MARNE



Inscriptions en Mairie de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h :
jeudi 22 mai pour les Gournaysiens - Vendredi 23 mai pour les hors-commune
Merci de vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité
Renseignements @ conditions@ville.gournay-sur-marne.fr

Dimanche 13 juillet à partir de 19 h

Soirée de La Fête nationale

Parc de la Mairie – Accès libre

Rendez-vous dès 19 heures pour un grand pique-nique participatif : amenez vos victuailles à partager et installer vous sur les tables de la Ville avec vos amis et voisins pour partager votre repas, dans une ambiance musicale de circonstance. Vous pourrez alors patienter jusqu'à la tombée de la nuit et admirer les feux d'artifice traditionnels offerts par la Commune.

